Motion présentée par les élu.e.s enseignant.e.s au CA du lycée …

La crise sanitaire que nous vivons a aggravé les problèmes posés par la réforme du lycée mise en place à marche forcée depuis l’an dernier.

La décision de laisser les lycées décider de leur organisation afin de garantir la protection de tous les élèves les personnels a permis de répondre à l’urgence sanitaire mais ne s’est pas accompagnée des allègements de programmes attendus par les enseignant.e.s, plus que jamais nécessaires avec la baisse des horaires élèves en cette période.

Afin de ne pas aggraver les inégalités, scolaires, sociales et entre lycées, déjà en cours, nous demandons donc pour cette année :

* Le report à juin des épreuves de spécialités, pour laisser aux élèves le temps d’y être effectivement préparés.
* La suppression de l’épreuve du Grand Oral.
* Un aménagement de toutes les épreuves de bac.
* Une limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves.

Nous demandons aussi pour les années à venir une mise à plat de la réforme du lycée.